

INSCRIPTIONS RENTREE 2023 :jusqu'au 30/05/2023

Chers parents,

Les enfants nés en 2020 feront leur rentrée en septembre 2023.
Cette année les inscriptions se dérouleront comme expliqué ci dessous.

1) Inscription administrative à la Mairie:

Vous devez télécharger sur le site de la Mairie la fiche d'inscription à l'école ou vous rendre au secrétariat de la municipalité.

Les documents à rendre, en Mairie, avec votre fiche d'inscription complétée et signée des 2 parents sont :

- ✗ les photocopies du livret de famille
- ✗ les photocopies du carnet de santé de l'enfant (page des vaccinations obligatoires) ou un certificat médical attestant qu'elles ont été pratiquées
- ✗ les photocopies d'un justificatif de domicile.

Vous pouvez envoyer ces papiers en numérique ou les déposer dans la boîte aux lettres de la municipalité.
Le Maire de la commune signera votre demande d'inscription.

N'oubliez pas de noter votre mail afin d'être joignable.

2) Admission à l'école auprès de la directrice :

Dès que la municipalité aura envoyé à l'école le certificat d'inscription et les documents cités plus haut, je vous enverrai les papiers nécessaires à l'admission de votre enfant (**ATTENTION contact par mail**)

- ✗ La fiche de renseignements avec au dos la fiche d'urgences. Cette feuille est à remplir avec soin car elle nous sert en cas de « bobos », de retard ou d'urgences. Elle est à retourner à l'école au plus tard pour le jour de la porte ouverte (mail ou voie postale).
- ✗ La liste des fournitures pour la PS avec au dos les détails pratiques.
- ✗ Les fiches d'inscription pour la restauration scolaire et le transport scolaire . Elles sont à retourner à l'école au plus tard pour le jour de la porte ouverte (mail ou voie postale).
- ✗ Les modalités d'inscription pour le périscolaire.
- ✗ Je vous demanderai également de vous inscrire dans un créneau horaire pour la visite de l'école. (vois paragraphe suivant).

N'hésitez pas à demander des formulaires papiers si vous avez de difficultés à imprimer les documents envoyés par mail.

A titre informatif, les horaires de l'école sont :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
A partir de 7H00 : Accueil périscolaire		Les mercredis récréatifs	A partir de 7H00 : Accueil périscolaire	
De 8H45 à 12H00 : Classe			De 8H45 à 12H00 : Classe	
Repas			Repas	
De 13H30 à 16H15: Classe			De 13H30 à 16H15: Classe	
Jusqu'à 18H45 : périscolaire			Jusqu'à 18H45 : périscolaire	

3) Visite de l'école :

Nous organiserons une porte ouverte le samedi 24/06/2023 au matin.

Nous accueillerons les parents et les nouveaux élèves par groupe de 6/8 enfants.

Je vous communiquerais les horaires pour vous inscrire dans un groupe par mail.

Bien cordialement
Mme Émilie MAILLARD
07.50.15.41.73
ce.0881759@ac-nancy-metz.fr